

Le 13 octobre 2021

Monsieur Jean-Pierre BARBIER  
Président  
Département de l'Isère  
7 rue Fantin Latour  
CS 41096  
38022 GRENOBLE Cedex 1

Nos réfs : YN/JCB/BR – 21-629

Objet : Elargissement et mise en sécurité de la RD 519

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique du projet d'amélioration et de sécurisation de la RD 519, Bièvre Isère Communauté est favorable à ce projet pour la partie de son territoire entre le carrefour du Rival et Marcilloles.

En effet, il participe à l'amélioration importante de la sécurité sur ce secteur où de nombreux accidents ont eu lieu.

De plus, Bièvre Isère Communauté est concernée par ailleurs par l'emprise des travaux sur le site économique de Porte de Chambaran sur la commune de Viriville. Le projet intègre la réalisation de contre-allées afin de limiter la surface d'emprise sur les terrains appartenant à Bièvre Isère.

C'est la raison pour laquelle, le conseil communautaire du 15 décembre 2020 a délibéré favorablement en vue de céder un tènement global de 8023 m<sup>2</sup> au Département pour permettre la réalisation de travaux

En contrepartie de cette cession, le Département de l'Isère doit réaliser la voirie de la contre-allée sur la zone d'activités concernée. Je me permets de vous transmettre, en pièce jointe, copie de la délibération n°288-2020.

Au vu de l'ensemble du projet qui vise à l'amélioration de la sécurité routière sur ce tronçon de voirie particulièrement dangereux pour la sécurité des usagers et du traitement de l'accès Est du site économique, Bièvre Isère Communauté ne peut être que favorable aux aménagements proposés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes bien cordiales salutations.

Le Président,  
Yannick NEUDER